

Observation demat49

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 25/02/2019 à 21:33:00.

[Depuis cette page.](#)

### **Votre message**

L'augmentation d'une surface constructible de 3000 à 10000m<sup>2</sup> au niveau de l'ancienne gare supérieure du téléphérique aurait une incidence environnementale désastreuse sur le quartier historique d'Avoriaz.

Une augmentation aussi considérable de volume de construction détruirait durablement l'esthétique de ce quartier et serait totalement incompatible avec l'objectif initial d'avoir "une incidence limitée sur l'environnement"

C'est par ailleurs tout à fait incompatible avec ce qui a été présenté par le Maire, à savoir un hôtel haut de gamme de petite taille, et non un grand ensemble avec des bâtiments annexes sur 1000m<sup>2</sup>

En bétonnant à ce point le bas de la station, un tel projet donnerait une image épouvantable de la station aux visiteurs venant de Morzine par le 3S, détruisant au passage ce qui a été imaginé par les pères fondateurs au profit de promoteurs. J'espère que l'avis des propriétaires d'Avoriaz sera pour une fois entendu